



■ Génie écologique (restauration, entretien)



ALTHIS apporte son savoir-faire pour la restauration et l'entretien d'habitats naturels en faisant appel à des techniques de génie écologique.

ALTHIS assure la conception puis la maîtrise d'œuvre et le suivi des réalisations. Les travaux peuvent concerner zones humides, cours d'eau, friches et comporter des ouvrages de grande envergure ou au contraire être réalisés par "petites touches" successives.

Les études préalables sont essentielles:

- un diagnostic écologique permet de définir l'état des lieux et les enjeux
- le plan de gestion précise les objectifs et les moyens
- le suivi et le contrôle permettent de vérifier l'efficacité des mesures et d'améliorer les techniques

Le génie écologique est particulièrement adapté aux opérations de défragmentation des habitats (préservation, remise en état des corridors écologiques, couloirs biologiques).

La restauration de ruisseaux est un bon exemple d'application des techniques de génie écologique, sur lesquelles un contrôle d'efficacité peut être objectivement réalisé avec des moyens peu onéreux: vérification de la libre-circulation des poissons, de l'utilisation des frayères, de la qualité de l'eau avec les indices biologiques.

Les carrières de production de matériaux et de granulats sont des sites méconnus, qui à l'occasion d'une extension (dossier ICPE) ou d'un arrêt d'activité peuvent faire l'objet d'aménagements porteurs d'une biodiversité originale, à valoriser pour de faibles coûts. Une technique est tout simplement le "laisser-faire": ainsi les falaises créées par l'exploitation sont accueillantes pour de nombreuses espèces de végétaux, d'oiseaux, d'insectes, de chauves-souris.

Dans le cadre d'une mission de maîtrise d'œuvre, ALTHIS réalise pour le Maître d'ouvrage la consultation des entreprises de génie écologique, puis les encadre lors des travaux d'aménagement et d'entretien.

Le **SIG (Système d'Information Géographique)** avec sa base de données associée est un outil de gestion essentiel sur les sites restaurés ou en cours d'aménagement.

* **Génie écologique** - Le génie écologique est susceptible d'utiliser tout les processus vivants impliquant la flore, la faune, ainsi que les processus pédologiques, bio-chimiques, etc. pour mettre en place des aménagements (urbains, agricoles, hydrauliques, sylvicoles, etc.) intégrés à l'environnement là où l'on utilisait antérieurement plus volontiers des techniques de génie civil.

Une autre approche consiste à définir le génie écologique en fonction de son objectif sur le terrain : le génie écologique consiste à préserver et développer la biodiversité par des actions adaptées (ensemble études-travaux-gestion-communication) sur les écosystèmes ciblés (définition Association française de génie écologique). Cette définition présente l'avantage de préciser les contours d'un nouveau corps de métier, et les principes de cette activité.